

COMMUNE DE SAINT-JEAN D'ANGELY

SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE

ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE
ARCHITECTURAL,
URBAIN ET PAYSAGER (Z.P.P.A.U.P.)

Créée par approbation du Conseil Municipal du 20 octobre 2011



PLANS REGLEMENTAIRES
(extraits avant/après)

Modification n°1 du SPR

Dossier d'Enquête Publique

GHECO, urbanistes
I. BERGER-WAGON, Architecte-urbaniste
B. WAGON, Architecte-urbaniste
C. BLIN, urbaniste
C. JAFFRE, urbaniste

UDAP DE CHARENTE-MARITIME

SERVICE URBANISME VILLE

Septembre 2024

AVANT

ZPPAUP en vigueur approuvée le 20/10/2011

**Commune de St-Jean-d'Angély
Z.P.P.A.U.P.**



